

Aérodromes et bases 1945-1962 (11)

Ami(e) Internaute,

Ce cent-vingt-septième diaporama est le onzième d'une série sur les aérodromes et les bases en Algérie de 1945 à 1962. Il concerne les aérodromes de Colomb Béchar-Léger, Hammaguir, B2 Namous et Colomb Béchar-Ville, ainsi que la Base aérienne 145 et le CIEES. Faites le circuler sans restriction !

Merci aux propriétaires des photos dont les noms apparaissent entre parenthèses.

Pour l'histoire de l'aviation en Algérie que je réalise, je recherche des photos, des documents, des récits et des témoignages, merci d'en parler autour de vous.

N'hésitez pas à me demander les diaporamas précédents.

Bien cordialement. Pierre Jarrige.

Jarrige31@orange.fr

<http://www.aviation-algerie.com>

Aérodrome de Colomb-Béchar Léger, Base Aérienne 145 et CIEES

D'après Bernard Thévenet : *Les insignes des bases aériennes* (SHD)

Le Centre d'essais et d'expérimentation du Sahara, qui deviendra en 1948 le Centre interarmées d'essai d'engins spéciaux (CIEES), également appelé Centre du Guir, est créé sur l'aérodrome de Colomb-Béchar par Arrêté du 24 avril 1947. Le premier noyau de personnels, presque entièrement de l'armée de l'Air, arrive début septembre 1947. Le 1^{er} septembre 1947, le DBA 145 est créé pour le soutien Air du site. Dissous le 31 décembre 1948, il est remplacé par la CA 2/145, puis, le 1^{er} octobre 1954, par la Compagnie de l'Air des éléments Air du CIEES 343. L'escadrille du CIEES comptera jusqu'à 18 aéronefs pour les liaisons, le transport, les essais, le largage, l'accompagnement et la récupération d'engins et enfin pour le sauvetage et les évacuations sanitaires.

Le 12 octobre 1951 la base reçoit la visite du secrétaire d'Etat à l'Air Pierre Montel, accompagné du général Maurice Challe, chef d'état-major.

Le Centre du Guir dispose de deux aérodromes :

- La base de Bou-Hamama, dite B1, qui rassemble 2 000 personnes, à l'ouest de la ville de Colomb-Béchar avec l'aérodrome *Georges Léger* (du nom d'un ingénieur victime d'une explosion)

- L'aire principale de lancement B2 à Hammaguir, à 110 km au sud-ouest de Colomb-Béchar, avec une base-vie de 800 personnes, voisine d'un aérodrome avec une piste de 3 000 m.

Début 1956, la Base aérienne 145, administrée par la CA 2/145, est composée de la Participation Air au CIEES, de la SMM 22/145, des GP 36/145 et 37/145 et de la Section munitions 44/145.

Parallèlement aux essais, la base voit son activité s'accroître avec les opérations de maintien de l'ordre. En 1956 est créé et installé sur la base le DTO 46/540 et un détachement de CLA (Compagnie de livraison par air).

Le PCA 29/540 est créé le 1^{er} juillet 1956. Le 1^{er} décembre 1958, il devient PCAD 29/540, commandé par le colonel Félix Brunet.

L'EALA 5/72 sur T-6, créée le 1^{er} juillet 1956, opère sur la base jusqu'à son départ pour Méchéria en décembre 1958. Détachement de l'EALA 9/72 de Méchéria en novembre et décembre 1957 et en novembre 1959. Détachement de l'EALA 4/72 de Méchéria de mars à août 1958. Détachement de l'EALA 3/72 de Sidi-Bel-Abbès en juin 1959. La base est fréquentée, fin 1957 et en 1958, par les T-6 de l'EALA 3/74, de Marrakech. En octobre 1959, détachement de l'EALA 2/72 de Méchéria. Détachement des T-6 de l'EALA 11/72 de Laghouat en avril et mai 1960.

Un détachement du GSRA 76 est affecté à Colomb-Béchar le 6 juin 1956. Ce détachement devient autonome le 1^{er} août 1956 sous la dénomination d'ESRA 78 puis, le 1^{er} novembre 1956, de GSRA 78 *Tindouf*. A partir de fin 1957, les C-47 remplacent progressivement les Ju 52 et, en 1958, il est doté de *Broussard*. Le GSRA travaille pour le PCAD : lignes régulières, transports, evasan, PC volant, RAV, appui-feu, protection de convois.

Un détachement du GAOA 3 de l'ALAT s'installe sur l'aérodrome le 31 janvier 1957 avec deux L-19. Le 1^{er} décembre 1957 est créé le PA TAS (peloton d'avions du territoire d'Aïn-Sefra), est équipé de six L-19 et deux L-18. Le 1^{er} septembre 1958, il devient 1^{er} Peloton de la zone opérationnelle de la Saoura (1^{er} PA ZOS). Le 6 novembre 1959, il devient Peloton d'avions de la Zone Ouest-Saharien (PA ZOS) puis, le 1^{er} juin 1960, le 1^{er} PA ZOS.

Pour la région Ouest-Saharien, le PCAD 29/540 de Colomb-Béchar regroupe trois PCA : le 29/540, le PCA 27/540 de Méchéria et le PCA 75/540 de Tindouf. Il coordonne les actions de tous les moyens aériens de la région. Le 5 décembre 1959, le colonel Félix Brunet, commandant le PCA et ancien commandant de l'EH 2, figure légendaire avec 4 000 heures de vol opérationnel en hélicoptère, décède d'une crise cardiaque. Il est remplacé, en 1960, par le colonel N'Guyen Van Hinh, faisant en plus fonction de GATAC vis à vis des PCA de Méchéria et de Tindouf. Le PCAD 29/540, devenu 70/145, sera dissout le 29 février 1964.

En 1958, Colomb-Béchar, devenu la capitale administrative du département de la Saoura, est desservi par Air Algérie et Air France. Le colonel Aubinière qui commande la base devient général, il est maintenu à son poste. Le 1^{er} janvier 1960, le colonel, puis général, Chaboureaux prend sa suite.

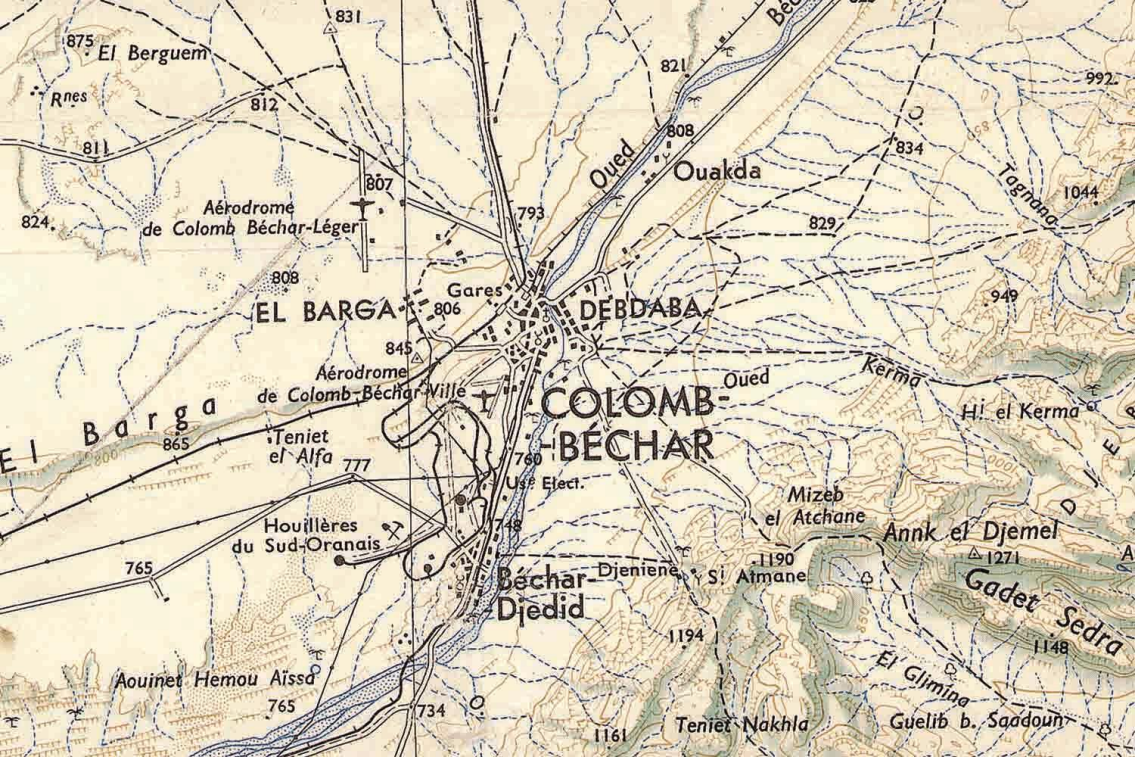
En février 1958, la base reçoit la visite de Louis Christiaens, secrétaire d'Etat à l'Air. Du 7 juin au 9 juin 1959, c'est la visite de Jean Blancard, délégué ministériel pour l'Armée et de l'ingénieur général Bonte, directeur technique et industriel de l'Aéronautique.

Dès le 31 janvier 1961, le CLA 20/145 (créé le 1^{er} avril 1959), la section photographique 21/145, la section météorologique 22/145, la section munitions 44/145 et la section VSV 47/145 sont dissoutes.

Dans l'espoir du maintien de la base d'essais, le sous-directeur du CIEES devient commandant de la base le 1^{er} mars 1962. Les 11 et 12 avril 1962, des démonstrations de tirs au sol d'AS-30 sont effectués par un *Mirage III C* devant une vingtaine d'attachés militaires de pays n'appartenant pas à l'OTAN.

En 1962, la sous-direction des moyens d'essais (SDEME) qui dépend de la Délégation ministérielle à l'Armement, dirige la base en coordonnant pour toutes les armées la politique d'organisation, d'équipement et d'utilisation des champs de tir.

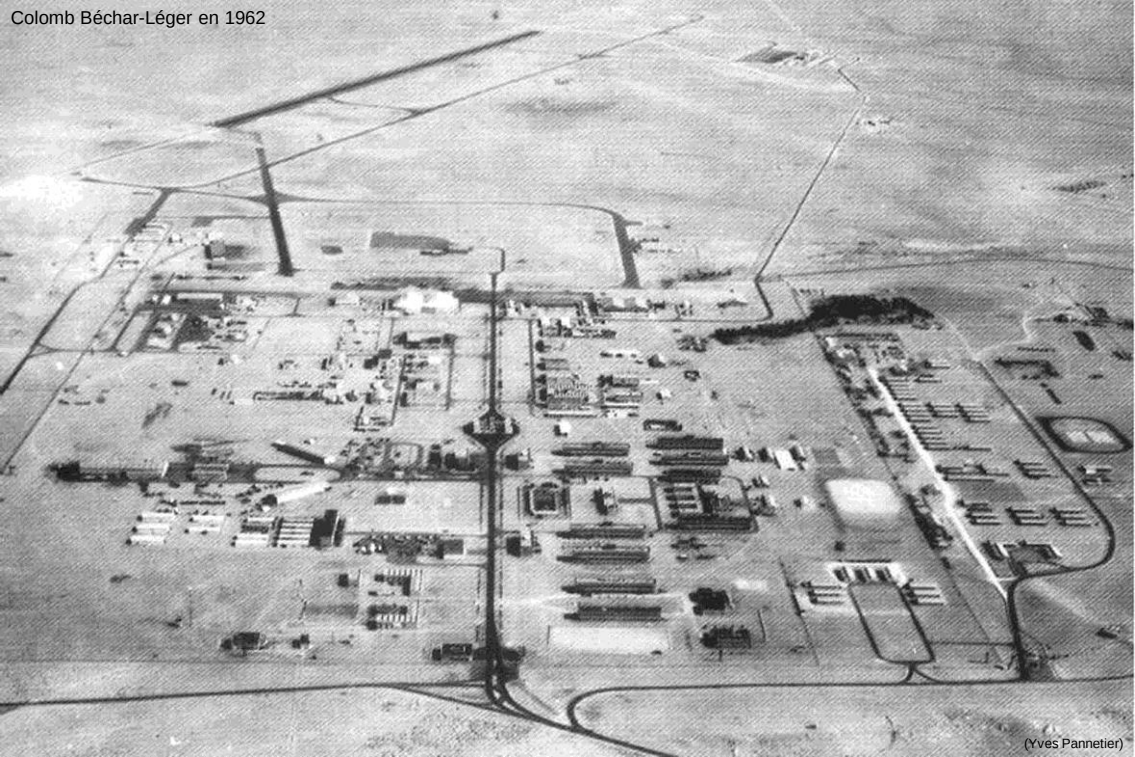
La base est dissoute le 1^{er} juillet 1967.



Colomb Béchar-Léger en 1956



Colomb Béchar-Léger en 1962



Colomb Béchar-Léger en 1962



La Base aérienne 145 et le CIEES portent le même insigne



ailes
(aviation)

Canons
(artillerie)

la croix du
Sud

bleu : le ciel

vert : engin (Vi)

noir : château de
Bouamama

marron : le reg

rouge : la propulsion



1961 – Logement des soldats sur la Base



La piscine de la Base





1961 – Le colonel N'Guyen Van Hinh, commandant le PCAD 29/540, accueille des autorités pour une réunion



(Jacques Lambert)



N'Guyen Van Inh

Le colonel N'Guyen Van Vinh, né en 1915 en Indochine, fait, après l'Ecole de l'Air, la guerre dans le bombardement. En 1948, commandant d'un Groupe de transport à Blida, il rencontre sa femme, née en Algérie.

Durant la guerre d'Indochine il devient, soutenu par Bao-Daï et le général de Lattre, général et chef d'état-major des forces armées vietnamiennes (FAVN). Son père est premier ministre du Viet-Nam mais, après les accords de Genève, il ne s'entend pas avec Ngo Dinh Diem.

N'Guyen Van Vinh revient en France comme colonel et s'occupe de liquider les affaires franco-vietnamiennes d'ordre militaire. Puis il est affecté au CEV et au Centre d'essai des Landes. Cette connaissance des nouvelles technologies l'amène à commander le PCAD de Colomb-Béchar. Il sera ensuite général à la direction centrale du matériel de l'armée de l'Air. Il s'occupera toujours de ses anciens subordonnés fuyant le Viet-Nam.

Son épouse, IPSA, est vue ici en *Tournée du Père Noël*, en 1957 avec les IPSA Odile Tommy-Martin et Guise.



Le cimetière des Ju 52 à Colomb-Béchar



(François Bedel)

Gloster Meteor NF 13 du CEV



(Jean-Laurent Truc)

SMB2 Super-Mystère, Mistral et B-26 Invader du CEV (Mistral avec poutre rouge = Mistral téléguidé)



MD 315 *Flamant* affecté au CIEES qui porte encore le code d'Avord



(Bernard Ballanger)

Breguet *Deux-Ponts* à Colomb Béchar-Léger



(Michel Lebreton)

Fouga Magister du CIEES



C-47 du CIEES

(Alain Crosnier)



Peloton ALAT de Colomb-Béchar

(Michel des Bouillons)



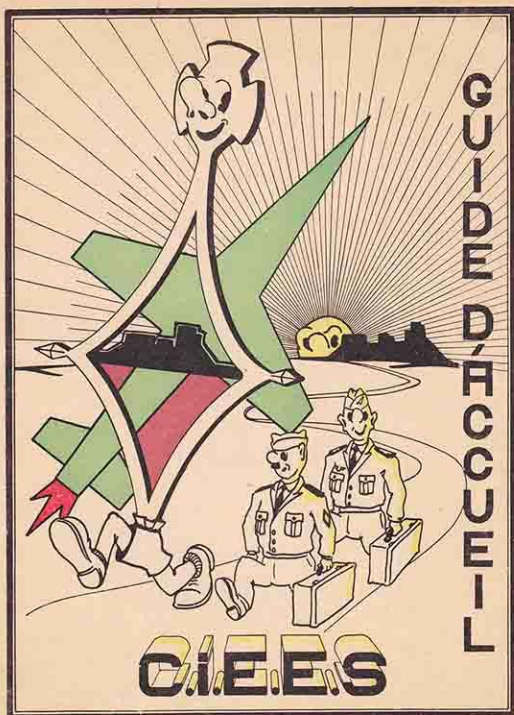
Créé le 1^{er} mai 1964 avec six Piper L-21, le peloton ALAT (PALAT) de Colomb-Béchar prend la suite du 1^{er} PA ZOS pour assurer la surveillance des champs de tir. Les avions se posent partout en accompagnant les compagnies du 2^{ème} REI dans leurs missions de surveillance et de récupération d'engins. Le 16 octobre arrivent les premiers des huit H-21 venant du site nucléaire d'In-Amguel et les *Alouette*. Les binômes hélicoptère/L-21 travaillent alors avec efficacité à la récupération d'engins. Le peloton est dissous le 30 mai 1967.



H-21 et L-21 du PALAT de Colomb-Béchar

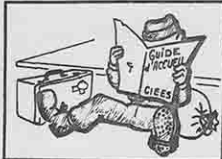


(Alain Delepierre)



QUE TROUVEREZ-VOUS
DANS CETTE BROCHURE

	Page
Le mot du Directeur	3
Préambule	3
Quelques conseils	3
	4
Ce que vous devez savoir à l'ARRIVÉE, au DÉPART	5
	6
	7
	8
	9
	10
Le C.I.E.E.S. - Sa mission - Les services	11
	12
	13
	14
	15
Les cultes	16
Ce que vous devez savoir	17 à 21
" Vous qui appartenez à l'Armée de l'Air "	22
	23
" Vous qui appartenez à l'Armée de terre "	24
	25
Activités dirigées - Loisirs	26
	27
	28
La population de Colomb-Béchar	29
La Région	30



Ce Guide a pour mission de vous accueillir.

Il désire orienter vos premiers pas sur la Base vous donner information et conseils pratiques, répondre à toutes les questions que vous vous posez en arrivant, afin que vous vous assimiliez rapidement à la vie et à l'esprit du C.I.E.E.S

VOTRE MISSION

Quel que soit votre échelon hiérarchique : Officier, Sous-Officier, Soldat appelé ou engagé votre mission est commune et aussi indispensable à notre Armée qu'à la PATRIE.

DIVERTISSEMENTS

Pour accomplir cette mission, nul n'ignore qu'il vous faut du repos, une bonne détente, de la distraction. Les permissions, les spectacles, les activités dirigées, les sports, les loisirs sont prévus à cet effet et vous trouverez tous renseignements dans les pages qui suivent.

LE MOT DU DIRECTEUR

Je suis heureux de vous accueillir au Centre Interarmées d'Essais d'Engins Spéciaux et je regrette que par suite du grand nombre de Civils et Militaires travaillant au Centre, il ne me soit pas possible de vous recevoir personnellement et d'avoir un entretien avec vous.

Le Centre a une structure très originale. Vous y trouverez plusieurs armées représentées : Aviation, Artillerie Métropolitaine, Transmissions, Artillerie de Marine, Infanterie, Génie. Vous verrez des Civils et des Militaires, des Ingénieurs, Agents Techniques et ouvriers de tous les corps. Quelque soit votre uniforme ou votre provenance les mêmes règles sont valables pour tous. Vous êtes égaux en devoirs et en droits.

L'activité du Centre est secrète, Gardez- pour vous et pour vous seul ce que vous voyez et entendez. Ne parlez pas de votre travail en ville, au mess ou au réfectoire, dans vos chambres ou dortoirs. Soyez discrets dans vos lettres. Attention aux conversations dans les cafés, à la piscine.

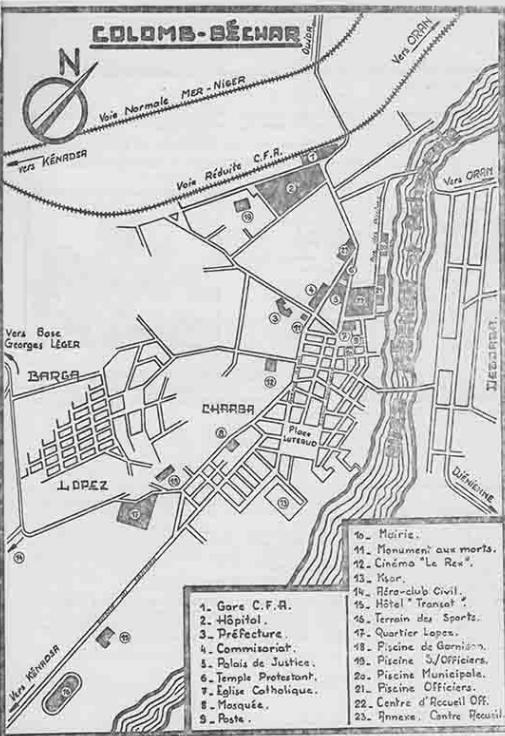
Le Centre attend de vous du travail, de la camaraderie et de la bonne humeur. Ne le décevez pas. **BON SEJOUR ET BONNE CHANCE.**

DES VOTRE ARRIVEE LORS DE VOTRE DEPART



et pour les premiers renseignements :
ADRESSEZ-VOUS au SERVICE D'ACCUEIL

COLOMB-BÉCHAR



1. Gare C.F.R.
2. Hôpital.
3. Préfecture.
4. Commissariat.
5. Palais de Justice.
6. Temple Protestant.
7. Eglise Catholique.
8. Mosquée.
9. Poste.

10. Mairie.
11. Monument aux morts.
12. Cinéma "Le Rex".
13. Ksar.
14. Aéro-club Civil.
15. Hôtel "Transat".
16. Terrain des Sports.
17. Quartier Lopera.
18. Piscine de Garnison.
19. Piscine 3/Officiers.
20. Piscine Municipale.
21. Piscine Officiers.
22. Centre d'Accueil O.F.
23. Annexe Centre Accueil.

On invite des camarades et chacun payant sa tournée, les bouteilles de "PILS" s'alignent sur le comptoir....

- On peut être alcoolique sans jamais être ivre.

Si vous ne pensez pas à vous, songez au moins à votre famille, à votre métier de soldat. Ayez à cœur de conserver "un esprit sain dans un corps sain".

Prenez régulièrement les pastilles qui vous sont distribuées une fois par semaine.

- C'est ici le pays de Cocagne pour les collectionneurs de vipères, scorpions et autres reptiles,

ATTENTION !!!!

Vous en trouverez de toutes sortes, de toutes espèces. Les pierres sont leur domaine, évitez de les déranger. Une morsure peut avoir des conséquences très graves. N'offrez pas un de vos membres, même en échange d'un beau flacon contenant l'un de ces reptiles, aussi rare soit-il.

Enfin n'oubliez pas qu'une blessure aussi légère soit-elle, qu'une infection même bénigne, peuvent si vous ne les soignez comme il se doit dès le début, empirer et mettre ensuite très longtemps à guérir.



Vous voici maintenant riche de quelques conseils que vous avez déjà à cœur de mettre en pratique ; mais pour compléter votre "saharienisation" n'oubliez pas que rien ne vaut les conseils des anciens, de ceux qui sont ici depuis quelques étés et qui, n'en doutez point, se feront un plaisir de vous initier.

LE RÈGLEMENT

Ce mot que l'on accepte avec une certaine rigidité est cependant nécessaire si nous pensons que nous vivons et travaillons en collectivité.

Un organisme sans préceptes serait voué à l'échec, donc, pour nous qui portons l'uniforme, notre règlement s'étendra aux exigences de l'esprit et de la vie militaire.

"Rul n'est censé ignorer la loi."

Nous devons chercher à bien connaître notre règlement, les ordres qui nous sont donnés... etc... Subordonnés, n'hésitez pas à vous adresser à vos chefs directs pour demander des précisions.

LISEZ LA DÉCISION JOURNALIÈRE DU COMITÉ.



- SOIGNEZ VOTRE TENUE -

Pour avoir droit à la considération, il faut avoir le devoir de la mériter

Faire ressortir sa personnalité par une tenue exemplaire et une politesse remarquable, c'est bien servir.

Rien n'est plus décevant pour un chef que de croiser un subordonné ayant une tenue débraillée des cheveux exagérément longs débordants sous la coiffure ou circulant d'un pas nonchalant et les mains dans les poches.

Un salut courte vraiment peu d'efforts, il marque une déférence certaine à l'égard du CHEF.

- L'HORAIRES -

"L'exactitude est la politesse des rois".

On parle de l'heure militaire comme d'une perfection dans le genre. Ne faisons pas mentir ce dicton.



- L'ORDRE -

L'ordre doit régner en maître absolu sur la vie intérieure et extérieure.

AVOIR :

- de l'ordre dans ses relations extra-militaires
- de l'ordre dans le nombre de verre d'un arrosage
- de l'ordre dans ses affaires
- de l'ordre dans ses idées
- de l'ordre dans ses paroles.
- etc....

C'EST EGALLEMENT ETRE UN BON MILITAIRE.

- RENDRE SES SUPERIEURS -

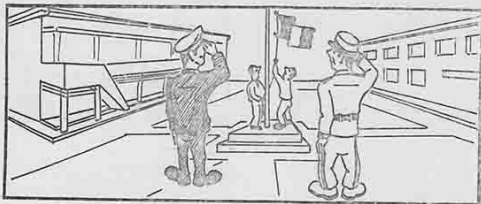
Pour mettre un point final à ceci, c'est un rappel, un conseil nouveau que nous vous proposons.

Le respect et la confiance sont dus aux supérieurs de même que l'obéissance au même titre qu'à son père ou à sa Patrie, dont il est le représentant.

Y manquer ne serait pas seulement commettre une faute à l'égard d'un supérieur, mais à l'égard de toute la communauté, de tout le pays.... et aussi de soi-même.

N'oublions jamais ce mot d'un ancien philosophe à qui, sur son lit de mort, on demandait en quoi lui avait servi tant d'intelligence et de science, et qui répondit :

"J'AI APPRIS A OBSERVER LIBREMENT LA LOI."



SECRET !! SACHEZ GARDER LE SILENCE -



Le C.I.E.E.S a été créé par arrêté ministériel en date du 24 Avril 1947.
La Région de COLOMB BECHAR a été choisie pour des raisons :

- a) d'ordre géologique. Le sous-sol renferme de la houille dans la Région de KENADSA et d'autres ressources minières (fer, cuivre, plomb, manganèse) sont sur le point de prendre une certaine extension.
- b) d'ordre géographique. La Région de COLOMB BECHAR est le point de jonction des voies routières, ferroviaires et aériennes qui venant du littoral et du MAROC continuent vers l'Extrême Sud.

D'autre part, la proximité du désert est nécessaire pour les lancements d'engins. Cette région offre une sécurité totale.

- LA MISSION DU C.I.E.E.S -

La mission du C.I.E.E.S comprend des études de laboratoires, une mise au point technique et l'étude de l'emploi tactique en vue d'assurer au moyen sans cesse renouvelé, une efficacité militaire.

De nombreux organismes viennent ici, effectuer leurs essais. Le C.I.E.E.S met à leur disposition son infrastructure et les moyens nécessaires à la mise en place, à l'exécution, au contrôle et à la sécurité des essais.

L'expérimentation des engins spéciaux fait largement appel à l'Aéronautique à laquelle est lié, pour le moment, leur emploi : Engins sol-sol, air-sol, air-air, sol-air.

Celle-ci d'autre part, s'occupe de toutes les questions d'observation, de liaisons et de police du champ de tir.

- LES SERVICES -

- Pour accomplir sa mission, le C.I.E.E.S comprend un certain nombre d'unités et de services, à savoir :

- LA DIRECTION dont les bureaux sont installés "au poste de commandement", et placée sous les ordres directs du Général, Directeur du C.I.E.E.S et en cas d'absence de celui-ci, du Colonel, Directeur Adjoint.

Un certain nombre de bureaux et services sont directement rattachés à la DIRECTION. On trouve : LE SECRETARIAT DE LA DIRECTION, LA CHANCELLERIE ET LES RELATIONS PUBLIQUES, LE COMPTABLE CENTRALISATEUR, LA REGIE D'AVANCES, et le SERVICE DES CREDITS ET ACHATS.

1°/ Des Unités dites d'Engins

- Les Sous-Directeurs Techniques Air et Terre qui sont des annexes du C.S.V. et de l'E.T.A.G. sont chargés des essais techniques
- Les Sous-Directeurs Tactiques Air et Terre qui sont des annexes du C.E.A.M. et de la S.T.A. sont chargés des essais tactiques.

2°/ Des unités de Défense et de Moyens

- Le C.S.A. 20/145 régle la circulation des avions transitant sur la base
- la Compagnie de Défense 30/145 est chargée de la protection territoriale de la Base.
- la Section Météo-Militaire 22/145 donne les renseignements météorologiques nécessaires au lancement des engins et à la navigation aérienne.

- la S.M.U 44/145 entrepose et distribue les différentes sortes de munitions.
- la Section des Transmissions 85/145 est chargée de l'exploitation des transmissions.

3°/ Les Unités opérationnelles (P.C.A.D. 29/540 - G.S.R.A. 78 - D.T.O. 46/940 - P.C.A. 78/540 Antenne Air 66/540)

- Ces unités ont un rôle de protection aérienne du territoire.
- D'autres unités, stationnées à TENDOUF, ayant un rôle de protection territoriale, sont administrées par le C.I.E.E.S

En raison des essais d'engins communs aux deux armes, Guerre et Air, celles-ci travaillent en liaison très étroite et sont constituées de services communs sous commandement Guerre ou Air suivant le cas. Chaque département administre cependant son propre personnel. Il existe pour cela des services qui sont particuliers à chacune des deux armes.

- SERVICES COMMUNS -

SERVICE METHODES (Commandement Guerre)

Ce service englobe les sections Radar, cinéthéodolite, Photo, graphique, exploitation, topographie - récupération - et procède à l'étude et l'analyse des tirs d'engins.

C'est le service le plus important du C.I.E.E.S.-





L'Escadron assure le transport par Air, les contrôles d'essais et la recherche d'engins. Une école créée en 1954 fait le dispatching des matériels et du personnel à l'arrivée et au départ.

Le C.I.A. 20/145 est rattaché du point de vue commandement aux Moyens Aériens.

SERVICES TECHNIQUES (Ateliers Généraux)-(Commandement Air)

Ces services assurent l'entretien et la réparation des véhicules et avions de la base, ainsi que le fonctionnement des divers ateliers.

Ils actionnent la S.M.V. 44/145.



SECRET !! - FAITES ATTENTION AUX ORIGNES INDICUTES

SERVICES GENERAUX (Commandement Guerre)



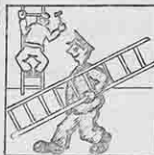
- Ces services sont chargés : de coordonner les mouvements de véhicules, d'assurer l'hébergement des personnels civils et militaires au Centre d'accueil et Mess-hôtel, de doter de logement les militaires chef de famille, d'organiser les sports collectifs et individuels Guerre-Air.

Contrôle les activités de la Gendarmerie, de Compagnie de Défense, de la sécurité militaire, de la sécurité incendie

SERVICE DE L'INFRASTRUCTURE (Cat. AIR)

Il assure l'entretien des casernements, leur installation, la construction de nouveaux bâtiments et la mise en place de leur équipement..

Il travaille en étroite liaison avec l'annexe du Génie chargée de l'ensemble des constructions au profit du C.I.E.B.S



- 14 -

SERVICE DE SANTE (Commandement Air)

Veille à la santé de l'ensemble du personnel militaire du C.I.E.B.S ainsi qu'à celle de leur famille, prescrit les régies d'hygiène générale et particulières à cette région.



SERVICE DES ORDINAIRES (Cat AIR)

- Organe qui distribue les repas au personnel troupe Guerre, Air, par libre service.



FOYER (Commandement Air)

- lieu de détente des hommes de troupe, possède une bibliothèque, un cinéma, un comptoir de vente d'objets divers, un bar.

- Les heures d'ouverture figurent dans la rubrique "ce que vous devez savoir".



- C.I.E.B. (Cat. GUERRE)
Assure l'instruction des recrues Guerre.
Organise les pelotons 1 et 2 Terre et Air.
Prépare les S/Officiers des 2 Armes à divers emplois. Assure la formation des conducteurs de véhicules des 2 Armes.

SERVICE DE SECURITE

Rôle prédominant. Contrôle d'une manière très active l'ensemble du personnel travaillant sur la base.

ASSISTANTE SOCIALE

"Sans commentaire"

- BASE "AIR" (Services particuliers)

- La Base Air assure l'administration de son personnel ainsi que celui des bases Air de TINDOUF - ARRAR et EL ABIOD et complète le fonctionnement des services communs
- Les effectifs administrent l'ensemble du personnel militaire
 - Le trésorier traite de toutes les questions relatives à la solde, aux déplacements et éventuellement, assure le paiement.
 - Le magasin V.C.T. est chargé de la distribution et des échanges d'effets et matériels corps de troupe.
 - S.S.M. et Mutuelle envoient les dossiers de maladies et soins dentaires.
 - Discipline organise les tours de service et assure la discipline du personnel Air sur la Base.
 - Armurerie assure l'entretien, la réparation et la distribution de tout l'armement individuel et collectif de la Base Air.
 - Vaguemestre c'est le service entre les P.T.T., le Bureau Postal Militaire et la Base. Il assure la distribution du courrier et se charge de toutes les expéditions postales.
 - Unité d'entretien : assure les servitudes de l'élément Air et complète les besoins des services communs Guerre, Air sur le plan matériel. Organise l'hébergement du personnel troupe.
 - Suppléance du C.B.A. 761 fait signer les engagements, rengagements ou commission et établit les bons de transport de mobilier et de personnel (voies aérienne civile, voie ferrée, voie routière).

SERVICE - SECTEUR SUIVANT

- BASE "GUERRE" (Services particuliers)

- La Base Guerre est l'organisme formant corps, qui administre le personnel de l'Armée de Terre affecté au C.I.R.E.S
- Elle comprend outre les services administratifs du corps, deux batteries administratives implantées, une à COLONN BECHAR, l'autre à HANNAQUIR.

- BLANCHISSERIE (Commandement GUERRE)

- Dans l'état actuel des installations, la blanchisserie du C.I.R.E.S assure le lavage des effets d'habillement et couchage uniquement pour le personnel troupe et Sous-Officiers P.D.L.

Le programme de travail s'établit de la façon suivante :

Lundi	Judi
Mardi	Judi
Mercredi	Vendredi
BASE AIR	BASE GUERRE

Ce linge sera au préalable dûment marqué par les intéressés conformément à la note parue en décision.

LE MAITRE TAILLEUR

Le maître-tailleur a un atelier installé au rez-de-chaussée du bâtiment de la Base QUEERE, il s'occupe de confection et des retouches des uniformes de l'ensemble des militaires du C.I.R.E.S



LES CUIRASSES

CUIRASSES GÉNÉRALES

Dimanche, Matinée à l'ÉGLISE : 07 H 30 - 09 H 00 - 10 H 15 - 12 H 30

En soirée : 06 H 30

Repos sur la Base : Chaque Dimanche.
sur la Base : salle de l'annonciation Catholique, derrière l'Église à 100 mètres derrière l'infirmerie, rue de la chaumière, chambre 5
Réunion de l'après-midi, chaque soir à 20 H 00.

CUIRASSES PARTICULIÈRES

Près du Commissariat de Police.

Le Dimanche en ville à 10 H 00.

MUSEUMS

SYNAGOGUE AU RUE - Rue du Colonel BAÏN à Colomb-Béchar.

Tous les soirs au coucher du soleil, Prière de "HUMER".

SABRI, Office à partir de 08 H 00.

Le pique-nique Compagnie - à l'infirmerie.

SERVICE D'ACCUEIL

En plus des circuits arrivées et départ, le service d'accueil est chargé de vous remettre :

A - Vos titres de transport lorsque vous partez en mission.

Votre titre de permission de longue durée et de transport lorsque vous êtes en permission

NOTA : - En ce qui concerne le personnel de l'Armée de Terre utilisant la voie ferrée, le titre de permission sera remis par la Batterie administrative, qui retirera également le macaron de sécurité, lequel sera remis dans les 24 heures au Service d'accueil.

B - de vous retirer votre macaron lors d'un départ temporaire ou définitif du Centre et de vous le rendre si toutefois vous êtes de retour.

SÉCURITÉ MILITAIRE

a) - Port du macaron

1°/ Il est obligatoire sur la base du C.I.E.S.S., par contre il est formellement interdit de le porter visiblement en ville, dans les lieux publics et d'une manière générale en dehors du C.I.E.S.S.

2°/ En cas de perte ou de vol, vous devez immédiatement prévenir la Sécurité Militaire et adresser un compte rendu écrit à l'Officier de Sécurité du Centre

3°/ Ce macaron est personnel et ne doit être prêté en aucune façon à une tierce personne. Tout usage frauduleux, toute perte non justifiée, entraînerait de sévères sanctions.

b) - Appareils photographiques

- sans autorisation de la Sécurité Militaire, il est formellement interdit :

- de prendre des photos sur la base G. Légar
- d'être porteur d'un appareil photographique sur les rampes, à l'escale et sur la base d'HAUTAGUILLER.
- toutefois le Service d'accueil, dès votre arrivée, peut délivrer un imprimé vous permettant de solliciter le port de votre appareil sur la base, mais non l'emploi de celui-ci.

VIATQUEURS - déposez vos appareils à la Gendarmerie Air, au Centre d'accueil ou au Service d'accueil à l'escale

c) Documents SECRETS :

Si vous êtes porteur de documents très secrets, déposez les au bureau n° 20 (Services Généraux) se trouvant au P.C.

- AU MOINS SOUTIEN, A LA NOUVEAU DISPARITION, RENDEZ COMPTES IMMÉDIATEMENT A

VOTRE CHEF

S E C R E T : SONT PRÉSENTS DANS VOS CONVERSATIONS, RELATIONS, etc ...

- LOGEMENTS -

Officiers, Sous-Officiers, vous qui désirez faire venir votre famille à COLONIE RECHER, voici les formalités que vous aurez à remplir :

- demander l'imprimé vous permettant de formuler une demande d'attribution de logement
- joindre éventuellement à cette demande, une attestation de points délivrée par votre formation perdante.
- remettre ce dossier au service d'accueil s'il est établi à l'arrivée ou alors directement au Service des Logements pour les chefs de famille qui se décident en cours de séjour.
- l'attribution d'un logement est portée à votre connaissance par voie de décision. Il vous appartient dès ce moment de vous présenter au Service des Logements pour la prise en charge.
- Le Service des Logements vous délivrera une attestation d'attribution de logement que vous porterez au Service des Effectifs qui, à son tour, demandera l'autorisation de résidence pour votre famille, au GÉNÉRAL, Commandant la Z.O.S. de COLONIE RECHER.
- la suppléance du C.B. A 76X, pour l'Armée de l'Air, vous établira les bons de transport
- l'Intendance pour le personnel Guerre, vous délivrera les bons de transport de mobilier.

- ASSISTANCE SOCIALE -

- si vous avez des difficultés familiales

- si vous désirez des renseignements sur :

- les maisons familiales
- les colonies de vacances
- les placements sociaux et médicaux
- la sécurité sociale.
- la législation familiale.

ADRESSEZ-VOUS A L'ASSISTANCE SOCIALE

Elle se tient à votre disposition tous les matins de 8 heures à 11 heures 30 au Foyer du Soldat - Télégramme : poste 118.

- INFIRMERIE -

- Lorsque vous avez à vous présenter à l'infirmerie pour une consultation ordinaire, pour un circuit arrivées ou départ ou pour recevoir des vaccinations, vous devez vous faire inscrire la veille sur le registre destiné à la salle de service ou à votre batterie administrative (personnel Terre)

- CONSULTATIONS ET CIRCUITS se font tous les matins

- à 8 h 00 avec l'horaire d'hiver
- à 6 h 00 avec l'horaire d'été

- LES VACCINATIONS (T.A.B.D.T) Tous les vendredis aux heures ci-dessus analysées d'urine la veille à 16 heures (TIPINS) Tous les samedis matin à 11 heures à jeun.

- LES VISITES P.N. à l'unité et aéroclub se font aux heures normales des visites et sur rendez-vous

- LES VISITES D'APTITUDE aux : rangements, S.O.C, Outre Mer et permis de conduire ont lieu à 14 heures 30 après rendez-vous pris par le Service des Effectifs ou par la Batterie Administrative (Personnel Terre)

- LES SOINS sont donnés tous les jours à partir de :

Hiver 8 heures et 16 heures
Été 6 heures et 17 heures

- VISITES DES FAMILLES

- a) - Au Centre de Consultations (Mardi réservé aux nourrissons
Jeuvi réservé aux enfants d'âge scolaire
Vendredi aux visites prénatales)
- b) - A domicile : Les demandes doivent être présentées au Secrétariat de l'Infirmerie chaque jour : hiver de 10 heures à 15 heures 30
Été de 9 heures à 17 heures

- Vous êtes autorisés à rendre visite aux malades admis à l'infirmerie aux jours et heures ci-après :

- jeudi, samedi et dimanche - hiver de 13 heures à 15 heures
été de 19 heures à 20 heures 30

- PROPHYLAXIE - Des cachets de Nivaquine, contre le paludisme, vous sont distribués une fois par semaine. Il y va de votre santé de les absorber.

- FOYER DU SOLDAT -

- Le Foyer est ouvert aux hommes de troupe

- Dans une salle claire, bien aérée, décorée avec goût, vous pourrez, en dehors des heures de travail, jouer au ping-pong et vous procurer toutes sortes de souvenirs, d'articles de toilette, des vêtements, des postes de radio, etc... Le tout à des prix très intéressants.

- Un bar bien achalandé vous permettra de trouver en toutes saisons, des boissons appropriées.

- Dans la salle de lecture, vous pourrez consulter les journaux, les revues lire et écrire en toute tranquillité.

- La Bibliothèque dispose de livres susceptibles de contenter les goûts de chacun.

- Le cinéma présente des films en noir et blanc, en couleur et cinémascope. Les représentations ont lieu les mercredi, jeudi, samedi et dimanche à partir de 20 heures 30. Les billets sont vendus : l'hiver de 12 heures 45 à 13 heures 15, l'été de 13 heures à 14 heures.

LE SALON DE COIFFURE - est installé près du hall d'entrée du Foyer. Il est ouvert chaque jour mais un horaire est institué pour chaque service.

Les coiffeurs itinérants passent régulièrement dans chacun des grands services.

- PISCINE A LA BASE GEORGES LÉGER -

Une piscine située en face du Foyer du Soldat est à la disposition de tout le personnel Sous-Officier et troupe.

N'hésitez pas à vous y baigner, elle vous procurera les joies de la natation et une agréable détente.

- ORDINAIRE TROUPE -

A l'arrivée, le Service d'Accueil vous remettra une carte de repas. Celle-ci devra être présentée au contrôle avant chaque repas. Elle est personnelle, en aucun cas elle ne devra être prêtée à un camarade.

Les repas sont servis par libre service et pris dans un réfectoire clair, aéré et décoré avec goût. Vous devez apporter votre couvert (cuillère, fourchette couteau, quart ou verre suivant votre convenance).

- CENTRE D'ACCUEIL (Officiers) -

Un Centre d'Accueil situé Avenue Poincaré, près de l'Eglise est chargé de votre hébergement. Une annexe, distante d'environ 200 mètres de ce centre, permet en toute occasion de suppléer aux besoins du Centre d'Accueil.

Dès votre arrivée, présentez-vous au Bureau de la Direction; une chambre vous sera immédiatement désignée.

Lorsque vous quitterez soit définitivement, soit pour une absence temporaire ce Centre d'Accueil, vous devrez à nouveau passer à ce même bureau.

- MESS DES OFFICIERS -

Le mess est attenant au Centre d'Accueil. Dès votre arrivée, présentez-vous au bureau du Gérant; il vous sera :

- 1°/ Si vous êtes affecté : remis une carte de repas ; vendu des tickets de petits déjeuners et de diners.
- 2°/ Si vous êtes de passage : vendu des tickets de petits déjeuners, déjeuners, et diners.

D'autre part, vous pourrez chaque jour vous procurer des tickets de 11 h 30 à 13 h et 18 h 30 à 20 heures.

Avant de quitter définitivement le Centre, vous devrez obligatoirement vous présenter au Bureau du Gérant.

- MESS-HÔTEL (Sous-Officiers)

- Un mess-hôtel chargé de l'hébergement des Sous-Officiers fonctionne :
 - pour les Adjudants-Chefs et Adjudants au QUARTIER LOPEZ
 - pour les Sergents-Chefs et Sergents sur la BASE G. LÉGER (B.I.)

Le bureau du gérant est installé à B.I. Vous devrez vous y présenter pour vous faire attribuer une chambre.

Lorsque vous quitterez le Centre, n'oubliez pas de repasser à ce même bureau.

- MESS DES SOUS-OFFICIERS -

- Un Mess des Sous-Officiers fonctionne sur la base G. Léger.

- Votre circuit d'arrivée prévoit que vous devez vous présenter au bureau

du Gérant. Il vous y sera remis :

- une carte nominative valable pour les repas de midi
- des tickets à titre onéreux pour le complément au prix du repas de midi et pour les repas du soir.
- si vous êtes passager, (sans droit aux charges aéronautiques) vous devez acheter les tickets de repas.
- La vente des tickets se fait les Mardi et vendredi pendant le repas de midi.

SERVICE PHOTOGRAPHIQUE -

- Pour vos photos d'identité militaires et civiles, le service d'accueil dispose d'une cabine photographique. Vous pourrez vous y présenter à n'importe quel moment, pendant les heures de travail.

RELATIONS PUBLIQUES -

- Son bureau, installé au P.C. DIRECTION, reçoit périodiquement des offres et demandes d'emploi dans tous les domaines. Elles sont portées à votre connaissance par voie de décision. Dans la mesure où vous seriez intéressé par l'une d'elles, n'hésitez pas à demander des renseignements complémentaires à ce service

- CONSEILS PRATIQUES -



Conducteurs, sachez que la vitesse horaire de votre véhicule ne doit pas excéder :

- sur la base 40 Km/Heures
- en ville 30 Km/Heures (VL) 30 Km/Heures

- ne négligez pas les panneaux de signalisation.

Motocyclistes et passagers n'oubliez pas votre casque. Le serre-tête est interdit.

En cas d'accident, demander immédiatement la Gendarmerie Air du C.I.E.S.S
Téléphone : 265 - 266.

- RECOMMANDATIONS UTILES -

- Sécurité de maintien de l'ordre -

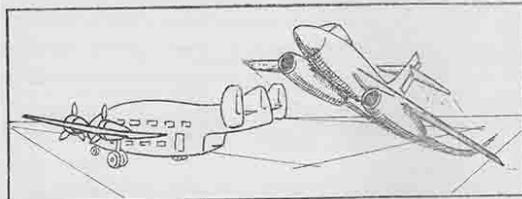
- Le Secteur de COLONN BÉCHAR est calme, seulement prévoir c'est être prudent, aussi il a été institué le couvre-feu, ce qui veut dire qu'à partir d'une certaine heure du soir jusqu'à une heure fixée pour le matin, il est interdit de circuler quelque soit le moyen de locomotion employé.

- Cependant lorsque le service l'exige, il est délivré par l'Officier de garde un laissez-passer.

- Les heures actuelles du couvre-feu vous sont indiquées au début de cette brochure.

VOUS QUI APPARTENEZ À L'ARMÉE DE L'AIR

RETENEZ CES QUELQUES CONSEILS
ILS VOUS SERONT UTILES.



- ADRESSES - VOUS :

- A la Gendarmerie Air si vous perdez vos pièces d'identité
- aux effectifs

a) pour vos demandes :

- de transport des familles
- de rengagement S.O.C.
- de relève et affectations Outre-Mer
- de mutations, de mariage
- de proposition au grade de 3/Lieutenant
- d'admission en école de spécialistes
- de changement de spécialité
- d'admission au cours des peloton, C.M. I et 2
- régularisation ou modifications des services aériens

b) pour la mise à jour :

- de votre carte d'identité militaire

c) pour l'établissement :

- de carte S.N.C.F.
- d'Etat de filiation, de départ en P.L.D. ou rapatriement par voie maritime
- de copie d'avis de mutation

d) si vous avez un changement de situation de famille

e) pour vos changements

- d'écoulement de soldes (+3 +5 +9+12+15+20+24 ans de service effectif pour les 3/Officiers) (fonction ancienneté de service et grade pour les Officiers).
- changement de résidence de la famille.



- A la Secours Sociale et Secours Mutual Militaire

Vous pouvez déposer : les dossiers de maladie et soins dentaires, les demandes de cures thermales, les feuilles de longue maladie, les préavis de traitement, les demandes de prise en charge, de placement et le carnet maternité.

Dans le cas de changement de position familiale : mariage, naissance ou décès, vous devez fournir un bulletin ou une fiche familiale d'état civil.

- A la S.N.M.E.V.O.A.M.

Vous pouvez demander une adhésion à la société, un bulletin de prise en charge par une caisse chirurgicale, une allocation de décès, un prêt d'honneur au Comité de Secours.

- Au Service du Trésorier

- à la solde pour donner votre numéro de C.C.P. ou de votre C.C.B
- au bureau des déplacements, à vos retours de missions, stages, etc... remettez dans les meilleurs délais vos ordres de missions dûment remplis
- au bureau des dérangements ou vous déposerez vos dossiers constitués conformément aux prescriptions contenues dans l'opuscule qui vous aura été remis au service d'accueil.

- A la discipline

- pour obtenir l'autorisation délivrée aux Sous-Officiers, de revêtir la tenue bourgeoise.

- A l'Armurerie

- pour percevoir l'arme individuelle dont le port en mission est obligatoire pour les Officiers, et Sous-Officiers navigants et facultatif pour ceux du cadre sédentaire.

- Cet arme devra être obligatoirement réintégrée lors d'un départ en P.L.D., stage mission prolongée en Métropole, mutation.

TENUE MILITAIRE - Vous devez apporter la plus grande surveillance à votre arme. Toute perte ou vol sont profitables à l'ennemi.

- Au M.V.C.R.

Tous les Officiers peuvent y percevoir périodiquement des coupons d'étoffe

Les Sous-Officiers y touchent :

- tous les trois ans : 1 tenue en gabardine bleue
- tous les quatre ans : 1 manteau en ratine bleue
- 1 tenue blanche (Adjudant-Chef et Adjudant)

Les convocations ont lieu par voie de décision

Les échanges et perceptions d'effets ont lieu :

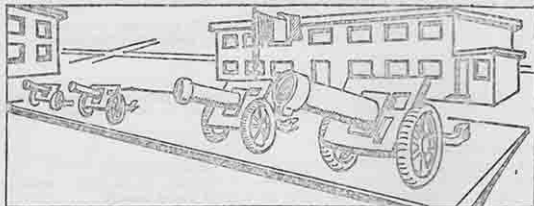
- pour les Sous-Officiers :
- pour les Soldats :

- Au Vaguemestre

- pour toucher vos mandats, lettres recommandées, colis (de 12 à 13 h 30 tous les jours sauf le dimanche)
- Les unités opérationnelles disposent d'un vaguemestre installé à leur P.C.
- lorsque vous partez en permission ou que vous êtes muté pour donner votre nouvelle adresse.

- VOUS QUI PERTENEZ A L'ARMÉE DE TERRE -

1°/ SI VOUS ÊTES OFFICIERS OU SOUS-OFFICIERS SERVANT SOUS CONTRAT -



ADRESSEZ - VOUS :

- Au Secrétariat du Commandant :

- pour vous renseigner sur les lois, les décrets de lois, les instructions et décisions ministérielles figurant au J.O. et au B.O.
- pour vous faire établir une carte S.N.C.F. (Officiers et S/Officiers de carrière)

Aux Effectifs

- pour les formalités d'arrivée et de départ
- pour signaler vos changements de situation de famille (mariage, naissance, décès, divorces, etc...)
- pour faire mettre à jour votre carte d'identité militaire.
- pour vous faire délivrer vos certificats de présence au corps, une copie d'avis de mutation.

Au Bureau du Trésorier

- pour toutes les questions administratives ayant trait à votre solde et à vos déplacements
- pour constituer un dossier correspondant à vos changements de situation familiale ou militaire
- le paiement de votre solde sera effectué par virement à votre C.C.P.
- les indemnités allouées pour l'A.F.N. vous seront décomptées et payées, soit en numéraire, soit par virement à votre C.C.P.
- pour vous faire établir un ordre de mission sur présentation d'un ordre de déplacement
- pour percevoir vos frais de déplacement à votre retour de mission.

A votre batterie

- pour toutes les autres questions.

- Au vaguemestre

(ce service se trouve installé au 1er étage de la Base Guerre. Les levées de courrier ont lieu entre 6 heures 30 et 7 heures l'été ; entre 8 heures et 8 heures 30 l'hiver.)

Les Officiers retirent directement leur courrier.

Les Sous-Officiers le reçoivent au rapport de l'unité.

Le paiement des mandats, retraits des colis et lettres recommandées a lieu tous les jours, sauf le dimanche.

(de 13 heures à 14 heures - horaire d'hiver

(de 18 heures à 19 heures - horaire d'été.

Les émissions de mandats, dépôt de colis et de lettres recommandées se font tous les jours, sauf le dimanche.

(de 8 heures à 9 heures - horaire d'hiver

(de 6 heures à 8 heures - horaire d'été.

- Au magasin du corps

- pour toucher le complément de paquetage A.F.N.

- Ce magasin est ouvert le samedi matin (l'hiver toute la matinée, l'été de 6 heures à 10 heures)

2°/ SI VOUS ÊTES SOUS-OFFICIER DU CONTINGENT OU HOMME DE TROUPE

A DRESSEZ - VOUS

- Au sous-officier comptable de votre batterie pour toutes les questions d'ordre administratif et à votre chef direct (chef de pièce ou chef de section) pour toutes les questions de service général ou de discipline c'est à lui qu'il appartient de contacter l'autorité responsable qui vous convoquera au moment voulu.

▼ ACTIVITÉS DE LOISIRS - LOISIRS -

En matière de distractions, COLONIE BECHAR n'est pas un lieu très favorisé.... Aussi chacun ayant droit de temps à autre à quelques heures de détente, il a été créé au C.I.B.E.S un certain nombre d'activités dirigées, auxquelles vous pourrez participer.

Les activités dirigées et les sports s'exercent en dehors des heures de service, le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés.

LES SPORTS DE LA BASE

Des sections sportives fonctionnent couramment sur la base d'Octobre à Mai.



- foot-ball
- volley-ball
- basket-ball
- natation

DES CHAMPIONNATS DE GARRISON SONT ORGANISÉS RÉGULIÈREMENT.

Pour les fanatiques de sport, une seule adresse : BUREAU DES SPORTS :
Téléphone 133

▼ LE JUDO

LE JUDO CLUB DE COLONIE BECHAR a posé son tapis à la piscine 3/Officiers aussi tous les militaires quelque soit leur grade, intéressés par ce sport peuvent le pratiquer.

LES CONDITIONS :

En payant une cotisation annuelle de 4.000 Frs, vous avez droit à une carte de membre actif

- une assurance accident
- à une licence délivrée par le club.

UNE ATTESTATION fournie par le CLUB doit être jointe à la demande d'autorisation qu'il vous faut adresser au Cdt. de Base.

APPELÉ-VOUS AU GÉNIE 3/OFFICIERS



LES EXCURSIONS -

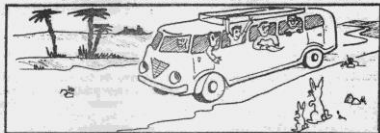
Une fois par quinzaine, le dimanche ou jour férié, des excursions sont organisées par la Base.

Les sorties envisagées sont portées à votre connaissance; en décision, quelques jours avant.

Ce serait alors pour vous l'occasion de vous détendre et d'exercer vos talents de photographe.

NOTA : - Dans le cadre des excursions, le service d'accueil, afin de vous familiariser avec le C.I.E.E.S lors de votre affectation à COLONE BECHAR, organise pour vous, sur la base, une visite en car tous les samedis matin.

Le lieu de rendez-vous : service de semaine des bases GUERRE et AIR
Le car prend les militaires devant les services de semaine.



- LE GROUPE D'AMITIÉ

- Tous les artistes sont visés...

SON BUT

- Distraire en éduquant ses adhérents et dans la mesure du possible, les autres.

SES MEMBRES

- Ils sont ce que vous les faites.
Le Groupe d'Amitié ne peut rien sans vous. Plus vous serez nombreux à vous joindre à ceux qui pour l'instant constituent qu'un noyau, plus le champ de ces activités pourra s'étendre.

SON ORGANISATION

Le Groupe travaille en équipe, sans tenir compte de l'âge, de la confession et de la hiérarchie. Seuls comptent la bonne volonté et l'enthousiasme.

Dés à présent fonctionne la section artistique groupant les équipes suivantes :

- Orchestre
- théâtre
- mimes
- variétés.

Si vous venez nombreux il pourra être envisagé la création d'une chorale, d'une section philatélique, d'une section modéliste, d'une section dis-cophile, etc....

Le Groupe d'Amitié, depuis sa création a tenu à égayer les fêtes traditionnelles (Noël - Pâques) par des spectacles ou se sont produits tous ses éléments.

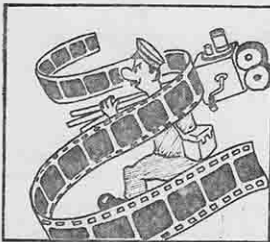
- si vous aimez l'ambiance de camaraderie
 - si vous aimez vous distraire sainement
 - si vous avez du talent (un peu...)
 - si vous avez le feu sacré (beaucoup...)
- Quelque soit votre grade, n'hésitez pas.

Inscrivez-vous au Club.

Pour tous renseignements adressez-vous : BUREAU RELATIONS PUBLIQUES :

Téléphone : 277.

- CINÉ - CLUB -



- Un Groupe de Ciné-Club existe sur la base. Pour y adhérer, il vous suffit de vous adresser au Bureau des Relations Publiques, ou, pour une somme modique il vous sera délivré une carte.

Ce club est associé au club civil de COLONE BECHAR. Les séances ont lieu tous les quinze jours dans une salle de la ville, du mois d'Octobre au mois de Juin.

LA POPULATION

COLONIE BECHAR reste encore, pour la plupart des européens, une oasis presque totalement ignorée. Le nouvel arrivant demeure donc très surpris devant l'aspect moderne de cette ville en plein essor qui n'a rien à envier à nombre de petites villes de FRANCE avec ses immeubles riants, ses nombreux magasins, ses rues goudronnées, ses trottoirs où se presse le soir, une foule bigarrée. Les uniformes des militaires de toutes armes se mêlent curieusement aux costumes des Indigènes : "Ajellabas" effrangés des musulmans, "saris" blancs dont se drapent les fatmas et qui ne laissent entrevoir que le furtif éclat d'une vive prune, "lévites" brunes ou blanches et calottes rouges ou noires des Juifs.

Mais plus encore que la particularité de leurs costumes qui, chez les jeunes, tendent de plus en plus à disparaître en faveur de la mode européenne, c'est sans doute à la couleur de leur peau qu'on doit tout d'abord de différencier les origines des Bécharois. Les noirs sont en nombre assez important. Ce sont en majorité des descendants des "Négroïdes" chasseurs qui vivaient les derniers millénaires avant l'ère chrétienne dans le Sahara qui jouissait alors d'un climat tropical humide. D'autres, sont les descendants d'esclaves noirs importés à partir du VIII^e siècle par les envahisseurs arabes. Ceux-ci imposèrent leur langue et leur religion aux tribus berbères qui, sous la pression des Carthaginois et des Romains, avaient occupé cette région.

Ainsi, à l'arrivée des Français à COLONIE BECHAR en 1903, il existait un peuple formé d'éléments très divers et que venaient encore différencier deux modes de vie fort distincts : - nomades et semi-nomades d'une part, - Ksouriens ou sédentaires d'autre part.

Demeurés très attachés aux anciennes formes de vie tribale, les nomades et semi-nomades tendent cependant de plus en plus à se sédentariser. Très indépendants, ils vivent d'élevages, se déplaçant sur de vastes espaces à la recherche de pâturages. Ils vivent sous des tentes basses en peau de chameau. Le "Ksourien" sédentaire vit dans les oasis où, avant la venue des Français, ils s'enfermaient dans des villages fortifiés faisant cultiver leurs jardins par des esclaves noirs. Une partie de leur récolte revenait cependant de droit aux nomades guerriers et pillards.

Un lien cependant devait permettre de donner une unité à ce peuple : la religion islamique.

L'Islam est une religion monothéiste qui se rapproche à la fois du Judaïsme et du Christianisme et qui, à sa façon, a su s'adapter à merveille aux conditions de vie africaines. Le Clergé n'existe pas. Les agents du culte sont pris parmi les savants et les lettrés. C'est ainsi que le "Imam" est le directeur spirituel, l'"Imam" le directeur des prières tandis que le "Khatib", du haut du minaret, appelle les fidèles à la prière. Quatre grandes fêtes religieuses, basées sur les mois lunaires, constituent l'essentiel du calendrier liturgique :

L'AID EL KEBIR - est la fête du mouton
L'AID EL SEGHIR - est la fin du Ramadan
LE HAULOUR - est l'anniversaire de la naissance du Prophète
L'ACHOURA - ou fête de l'aumône est un peu moins importante.

Quoique interdites par l'ISLAM de nombreuses institutions d'origine coutumières sont venues se fixer sur cette religion. Le maraboutisme est très répandu dans la région de COLONIE BECHAR, de même les confréries ont, sur cette population parfois encore assez primitive une très grande influence.

Sous l'influence de la civilisation française, en moins d'un demi-siècle le mode de vie des Indigènes a peu à peu évolué. Sans heurt violent, les Français ont amené ces gens à un niveau de vie digne d'un être humain. Des besoins nouveaux sont nés de conditions de vie nouvelles. Des usines se sont montées, des entreprises se sont créées qui emploient des indigènes leur assurant ainsi un salaire régulier. Des écoles se sont ouvertes et, spontanément on a vu les petits écoliers musulmans venir s'asseoir au côté des enfants européens et cette amitié qui se lie sur les bancs de l'Ecole est l'un des meilleurs gages de l'entente future entre les deux peuples désireux de travailler en commun pour une œuvre et une gloire commune.

- LA REGION -

A la limite du grand désert qu'est le "SAHARA", isolée au milieu de vastes espaces couverts de sable d'où émergent par endroits des roches cristallines aux aspects ruiniformes, la ville de COLONIE BECHAR apparaît comme un véritable petit îlot de verdure.

La ce cotoient deux peuples, deux civilisations, deux âges mêmes, l'une dernier vestige d'une époque déjà révolue, l'autre résolument ouverte sur le monde futur.

Construite sur les bords d' Oued BECHAR, la ville est dominée à l'est par les contreforts de l'Atlas Saharien qui culmine au DZEBEL BECHAR à 1.505 mètres et à l'ANZAR à 1.955 mètres. Au nord-Ouest, l'agglomération a été construite au pied de deux "barga" ou falaises qui forment le bord de l'"Higanda" ou plat au sur lequel le G.I.E.S. a installé la base Georges Léger.

L'Oued BECHAR qui serpente à travers la palmeraie, est un affluent du GUIR. Généralement à sec, il peut avoir au printemps des crues importantes. Les bédouins se souviennent encore de la crue violente qui s'est produite le 23 Avril 1952, plus récemment le 23 Mars 1959 après une pluie torrentielle qui a duré 24 heures consécutives. L'Oued s'est mis en crue, dévalant la palmeraie, emportant tout ce qui se trouvait sur ses bords. En quelques heures de nombreuses villas et habitations indigènes se sont écoulées.



Le climat de COLOMB BECHAR est de type saharien continental, caractérisé par la sécheresse de l'atmosphère, une pluviométrie très faible et des vents de sable fréquents. En effet, le sable, couvrant de larges superficies, se combine avec le vent pour former ces fameux "vents de sable" redoutés tant par le voyageur surpris au dehors que par la ménagère soucieuse de la propreté de son intérieur. Le vent de sable dominant est du Sud-Ouest. C'est l'un des éléments essentiels du climat de cette région.

La température, parfois très élevée, atteint son point culminant en Juillet. Le maximum absolu de ces dernières années a été de 44° 3 le 10 Juillet 1947; le minimum est en Janvier, il a été de - 4° 8 le 8 Janvier 1945.

A certaines époques de l'année, des nuages de sauterelles obscurcissent tout à coup le ciel. Ces gracieux insectes aux ailes diaphanes s'abattent par milliers sur le moindre arbrisseau, ne laissant à leur départ que des squelettes de plantes sans vie. Pour les petits indigènes, leur passage donne lieu à de véritables parties de chasse. Armés de bâtons ou de branches de palmiers c'est à qui en abattra le plus grand nombre. Ils les vendent ensuite, grillées, sur la Place des Chameaux.

La ville moderne, vue d'avion, a l'aspect d'un damier. La rue Poincaré en est l'artère principale. Elle mène de la gare vers la Place Lataud plus communément appelée "Place des Chameaux". Elle laisse sur la droite l'hôpital militaire et l'annexe du Centre d'Accueil, sur la gauche le centre d'Accueil du CIES le cercle militaire, la nouvelle et l'ancienne église, la poste.

A l'extérieur de l'église, une rue conduit au monument aux Morts de 1918 construit sur une hauteur d'où l'on a sur la ville une très belle vue d'ensemble; vers la gauche une autre rue descend de l'église vers la Palmerie ou, près de la piscine municipale se trouve un petit parc en bordure de l'Oued.

Le quartier résidentiel de la Barga groupe les logements du personnel du C.I.E.M.S. C'est de ce côté que la ville tend à se développer. Des plans d'urbanisme qui prévoient une cité de 60.000 habitants sont actuellement en cours d'étude.

L'importance, chaque année plus grande du Centre d'Essais, le développement de la prospection minière amènent un changement sensible à la vie de l'ancienne Oasis. Le semi-nomadisme des tribus indigènes existe toujours cependant. Si ces arabes descendants des Daoui-Menis se font de plus en plus embaucher aux mines de charbon ou autres récentes entreprises, ils ne manquent jamais, vers la mi-août de se transporter vers TAREHIT, dans la vallée de la ZOUSEMMA où ils possèdent des palmiers. Dédaigneux des maisons, ils campent dans les jardins où ils peuvent surveiller la maturation des dattes.

COLOMB BECHAR petit marché agricole il y a quelques années seulement, est à présent en plein essor et en voie de trouver une place d'honneur dans la liste déjà longue des grandes villes industrielles de l'ALGERIE et de la FRANCE.



A B R E V I A T I O N S

Voici quelques abréviations que vous trouverez dans ce recueil.

Elles sont employées couramment dans le langage parlé, il est bon que vous vous familiarisiez avec elle dès maintenant.

C.I.E.E.S	: Centre Interarmées d'Essais d'Engins Spéciaux.
C.E.V.	: Centre Essais en Vol
E.T.A.G	: Etablissement Technique des Autoguidés
C.E.A.M.	: Centre d'Expériences Aériennes Militaires
S.T.A.	: Section Technique de l'Armée.
C.L.A.	: Contrôle local d'Aérodrome
S.M.U	: Section de Munitions
P.C.A.D.	: Poste de Commandement Avancé du Directeur
D.T.O.	: Détachement de Terrains Opérationnels.
P.C.A.	: Poste de Commandement Avancé.
G.S.R.A.	: Groupe Saharien de Reconnaissance et d'Appui
U.E.	: Unité Elémentaire
C.I.M.	: Centre d'Instruction Militaire
C.B.A.	: Commissariat des Bases "Air"
Z.O.S.	: Zone Ouest Saharien
M.G.V.C.T.	: Magasin Général des Volants Corps de Troupe.
S.N.M.E.V.O.E.A.A.	: Société Nationale Mutualiste d'Entraide aux Veuves et

Orphelins de l'Armée de l'Air.

Aérodrome d'Hamaguir

Image satellite récente d'Hamaguir – Pas de carte disponible





Hammaguir (contraction de Hammada du Guir) – La base de vie, proche de l'aérodrome

Un Bristol 170 *Freighter* d'Air-Fret livre un tronçon de fusée à Hammaguir



Transall numéro 3 en essai, livraison à Hammaguir





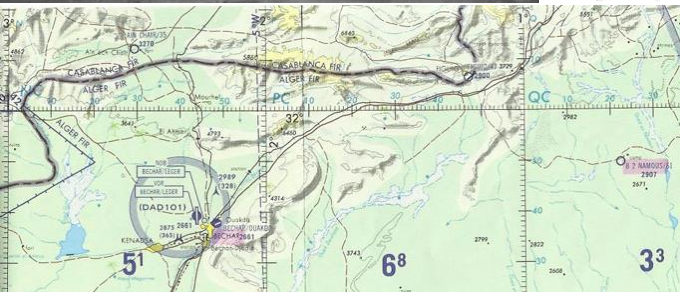
B2 Namous

La base B2 Namous figure sur les cartes aéronautiques. En 1935, la France a installé une base d'essais d'armes chimiques et biologiques dans l'oued Namous, à 160 km à l'est de Colomb-Béchar et à 80 km au sud-est de Béni-Ounif, cette base deviendra la base « secrète » B2 Namous qui fonctionnera jusqu'en 1978. La base d'Hammaguir a été nommée B2, peut-être afin de créer une confusion.



Un Norécrin du CIEES survole B2 Namous

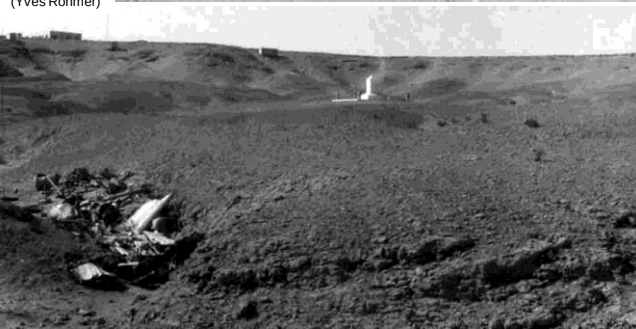
(Gilbert Beneito)



Accident d'un Ju 52 du GT 1/62 qui s'écrase au décollage de Namous, le 16 octobre 1952, entraînant la mort des neuf occupants



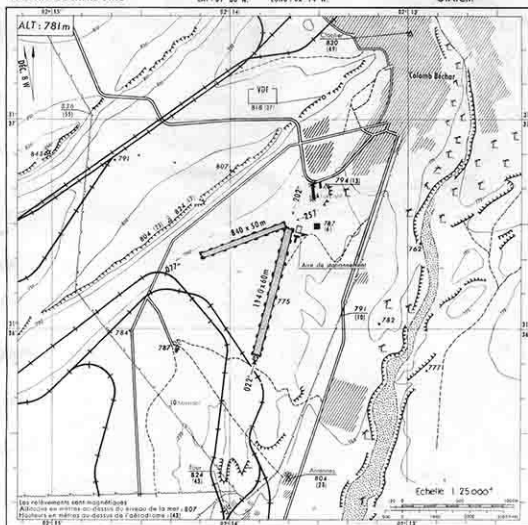
(Yves Rohmer)



COLOMB BECHAR Ville

LAT : 31° 36' N. LONG : 02° 14' W.

CARTE D'ATTERRISSAGE A VUE
O.A.C.I.



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR L'AIRE DE MANŒUVRE : -
- Inutilisable hors-bandes

Tél. de l'Aérodrome
1-24 et 1-30 à COLOMB-BÉCHAR

INFORMATIONS AÉRONAUTIQUES : S'adresser au DUBAN
AÉROCLUB AÉROCLUB AÉROCLUB AÉROCLUB AÉROCLUB
Tél. de l'Aérodrome

NOTES :

BOPE 2° 42 : 1ère réglementation - activité annoncée par BOPE.

Colomb Béchar-Ville

Colomb Béchar-Ville a été le premier aérodrome de Colomb-Béchar, avant le développement de Colomb Béchar-Léger rendu nécessaire par les besoins de l'armée et du CIEES.

Dans le complexe du CIEES, cet aérodrome est baptisé Base B0 (B zéro). La proximité de la ville qui s'agrandi très rapidement restreint le trafic à celui de l'aéro-club et à celui du transport aérien léger (liaisons, évacuations sanitaires...).

La photo ci-dessous, avec un *Tiger Moth* de l'Aéro-club, montre les nouvelles constructions qui jouxtent le parking de l'Aéro-club.



(Jean-Pierre Desblanc)



AÉRO - CLUB

DE

COLOMB-BÉCHAR



Dès que le père-blanc Léon Harmel arrive à Colomb-Béchar, après avoir quitté Géryville, il crée un aéro-club le 25 mars 1953 tout en assurant sa mission d'aumônier militaire. Le père Harmel utilisera les *Norécrin* aux limites de leurs possibilités pour déplacer Monseigneur Mercier, évêque du gigantesque diocèse du Sahara (le deuxième après le Canada), jusqu'à Bamako et en multipliant les exploits de toutes sortes. Après avoir été pilote de chasse, il saura mettre sa foi au service de son apostolat, de l'aviation et de la paix avec un succès inégalé.

Le père Harmel a ramené de son passage aux FAFL le goût du matériel anglais et il dote le club de Miles *Messenger*, *Magister* et *Gemini*, Percival *Proctor* et De Havilland *Tiger Moth* et *Dragon Rapide*.

Il y ajoute les *Norécrin*, Morane 230, Jodel et *Emeraude*. Nombre impressionnant, 36 avions différents ont été en service dans l'aéro-club en dix ans, au profit de l'école de pilotage, des évacuations sanitaires et des liaisons pour les civils et les militaires.

L'Aéro-club de Colomb-Béchar a toujours été classé parmi les premiers pour le nombre de brevets obtenus et le nombre de kilomètres parcourus. Ci-contre, le père Léon Harmel en *Norécrin* (Claude Lablée)

